



**PROCES-VERBAL**  
**DU CONSEIL SYNDICAL CINE PARC**  
**du 27 Mars 2023 – 19h**  
**Saint Gervais sous Meymont**

**CONSEIL SYNDICAL CINE PARC du 20 MARS 2023**

**RECONVOQUE le 27 Mars 2023 – Maison du Parc – St Gervais sous Meymont – 19h**

**Nombre de délégués en exercice : 54**

**Nombre de délégués présents : 4**

**Nombre de délégués représentés : 1**

**Date d'envoi de la convocation : 21 Mars 2023**

**(Lors du Conseil Syndical du 20 Mars 2023, le quorum n'ayant pas été atteint, le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal Ciné Parc n'a pu délibérer valablement et a dû être reconvoqué le 27 Mars 2023 conformément à son règlement intérieur et aux dispositions du Code des Communes)**

**Présidence : M. Stéphane BLIN**

**Etaient présents :**

**Titulaires :**

M. Audoux, Blin, Maratrat, Tramois

**Ont donné pouvoir :**

Mme Briquet

**Absents :**

Mme De Laender, Ducatteau, Vanderlenne, Daurat, Angely, Beuf, Verachten, Ogheard, Monteil, Béal, Ragonnet, Auriol, Peudevin, Rodriguez, Corre, Dubuis, Mosnier, Pascal, Fayet, Brouillat, Le postec, Guillemette, Dodement, Angely, Garnier, Chanimbaud, Dulac, Chaillou

M. Vernet, Herry, Delabarre, Dauphin, Brivadis, Laveroux, Paulet, Daragnat, Espeil, Joubert, Lett, Thabouillot, Mongheal, Drillon, Delnard, Saïs, Rionnet, Guillot, Fayolle, Wimmel, Moignoux

**Assistaient à la réunion : Mme Perron, M. Jeanpetit,**

**M. Gérard Tramois assurant le secrétariat**

## ORDRE DU JOUR

### ► MOT D'ACCUEIL

### ► PRESENTATION DES EXCUSES

### ► APPROBATION COMPTE RENDU PV CS 22 NOVEMBRE 2022

### ► BILAN D'ACTIVITE 2022 ET ACTIONS A VENIR 2023

### ► DELIBERATIONS :

#### Finances :

- 1- Approbation du compte de gestion 2022
- 2- Compte administratif 2022
- 3- Affectation de résultats 2022
- 4- Cotisations 2023
- 5- BP 2023
- 6- Etablissement du montant du coût de séance 2023-2024 concernant la convention avec le SICOM de Maringues
- 7- Etablissement du montant du coût de séance concernant la convention avec la communauté de communes Entre Dore et Allier 2023-2024
- 8- Prise en charge de la coordination départementale Maternelle et Cinéma Puy de Dôme à partir de l'année scolaire 2023-2024

#### Vie du Syndicat :

- 9- Renouvellement de la commission de programmation 2023
- 10- Demande de retrait de la commune de Viscomtat

#### Ressources Humaines :

- 11- Adhésion au COS Parc 2023

### ► COUP DE PROJECTEUR SUR :

- La programmation : sa construction, son articulation...
- Echanges avec l'assemblée

### ► QUESTIONS DIVERSES

- Premiers éléments de réorganisation du calendrier 2023
- Proposition dates et lieu prochains Bureau et Conseil Syndical

→ **MOT D'ACCUEIL**

→ **PRESENTATION DES EXCUSES**

→ **APPROBATION COMPTE RENDU CS 22 NOVEMBRE**

→ **BILAN D'ACTIVITE 2022 ET ACTIONS A VENIR 2023**

**1) Fréquentation**

En 2019 : 24 804 entrées pour 676 séances = 37 spect moy

En 2022 : 23 260 entrées pour 686 s. = 34 spect moy

Les 5 années précédentes moyenne de : 26 668 spect pour 742 séances  
= 36 spect moy

**2) Comparatif salles**

	Entrées	Séances	Moyenne
Ambert	17 145	1131	15
Thiers	16 286	1752	9
Usson	10 262	260	39
Courpière	8 861	469	19
Noiretable	7 920	287	28
Ciné Parc	23 260	686	34

**3) Box office**

64 films diffusés en soirée dont 3 en Vostf (soit 5% en Vostf)

Films soirée gd public : 2968 entrées / 154 séances = 19 sp.

Films soirée Art et Essai : 4405 entrées / 191 séances = 23 sp.

Films jeune public : 682 / 22 = 31 sp.

Films Jeune public Art et Essai : 2170 / 44 = 49 sp.

TT cumulé :

1- PRINCESSE DRAGON (AE) Ciné Goûter : 502 entrées / 8 séances = 63 moyenne

2- BONJOUR LE MONDE (AE) Ciné Goûter : 449 / 9 = 50 moy.

3- LA PANTHERE DES NEIGES (AE) Soirée : 355 / 8 = 44 moy.

En soirée les 3 1ers :

1- LA PANTHERE DES NEIGES (AE) : 355 entrées / 8 séances = 44 moy

2- LES BODIN'S : 330 entrées / 8 séances = 41 moy.

3- EN CORPS : 295 entrées / 7 séances = 42 moy.

#### **4) Animations et actions 2022**

##### **- Au 1<sup>er</sup> semestre :**

- Mois du western à la médiathèque de Lezoux (1 film)
- Festival autour d'elles à Billom (3 films)
- Venue du réalisateur Elie Girard à Cunlhat : César du court métrage 2022
- Soirées culture et transition : plusieurs soirées autour de différentes thématiques : l'Eau, l'Alimentation, La mobilité. En collaboration avec Billom Communauté
- Partenariat CCAS / ACID : venue du réalisateur Nathan Nicholovitch
- Littérature & Cinéma à la médiathèque de Lezoux (autour de l'univers des Inus)
- Aqua Ciné à la piscine d'Ambert
- Avant 1ere du film d'un réalisateur de St Etienne sur Usson : « L'ivre de vie » à Vic le Comte

##### **- Au 2<sup>eme</sup> semestre :**

- Soirée Des pétales aux pixels : à La Chaise Dieu (1 film)
- Venue du réalisateur Gilles Perret à Billom (Reprise en main)
- Soirées développement durable :
  - Autour du Lynx à St Jean des Ollières
  - Autour de la privatisation de l'eau à Olliergues
- 3 journées de Rencontres nationales Education à l'Image – à Clermont-Ferrand & Billom – co-organisées par Ciné Parc, le Cinéma Le Rio, Sauve Qui Peut le court-métrage et l'Archipel les Lucioles
- Ciné Concert : Nanouk l'Esquimau avec le quatuor Prima Vista à Billom
- Soirée spéciale Madagascar : rencontre avec le réalisateur Edouard Joubeaud à Vic le Comte

- Ciné Concert « Le Chant du Cygne » à la médiathèque de Lezoux

## **5) Prestations 2022**

- 14 soirées contractualisées
- Auxquelles se sont rajoutées 19 prestations plein air :

Soit un total de 33 prestations.

Apport budgétaire de prestations supplémentaires = environ 53 000 € bruts

## **ACTIONS A VENIR en 2023**

En dehors des animations habituelles :

### **Au 1<sup>er</sup> semestre :**

- Littérature & Cinéma 2023 : Autour de la thématique de l'exil forcé (Lectures + film)
- Soirée spéciale lié à la manifestation « Polar en Livradois-Forez »

### **ETE :**

20 aine de séances plein air

### **Au 2<sup>eme</sup> semestre :**

- Semaine de la santé mentale
- Soirées spéciales

Ciné Parc a été retenu au niveau régional pour faire partie des salles pilotes pour la mise en place d'une plateforme de co-voiturage. Nous avons fait passé un questionnaire en ce sens, en fin d'année dernière auprès des spectateurs. C'est l'association régionale l'ACRIRA qui est chargée de faire le travail de mise en forme de la plateforme. A suivre donc...

## → **DELIBERATIONS**

### **FINANCES**

- **1- Approbation du compte de gestion 2022**
- **2- Compte administratif 2022**

### **FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES FCT CA 2022</b>	
Charges à caractère général	87 184,93 €
Charges de personnel	205 198,90 €
Autres charges de gestion courante	2 206,01 €
Dotation aux amortissements	28 972,11 €
Total	323 561,95 €

<b>RECETTES FCT CA 2022</b>	
Excédent fonctionnement	112 239,67 €
Produit des services	134 122,79 €
Dotations et participations	58 890,20 €
Participation communes	99 461,58 €
Opérations d'ordre	24 992,52 €
Autres	7 212,26 €
Total	436 919,02 €

**Soit un excédent de fonctionnement de 113 357,07 €**

### **INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES INV CA 2022</b>	
Opérations d'ordre	24 992,52 €
Immobilisations	852 €
Total	25 844,52 €

## Principal achat en 2022 : matériel technique

RECETTES INV CA 2021	
Solde	153 854,56 €
Opérations patrimoniale	4 239,79 €
Subventions d'investissement	0 €
Opérations d'ordre	28 972,11 €
Total	187 066,46 €

**Soit un excédent d'investissement de 161 221,94 €**

### ● 3- Affectation de résultats 2022

113 357,07 €

### ● 4- Cotisations 2023

- Proposition = 3.05 € + 550 € forfait fixe

### ● 5- BP 2023

## FONCTIONNEMENT

RECETTES BP 2023	
Excédent fonctionnement	113 357,07 €
Produit des services	125 000 €
Dotations et participations	74 100 €
Participation communes	98 582,18 €
Opérations d'ordre	24 989,52 €
Autres	3 050 €
Total	439 078,77 €

<b>DEPENSES BP 2023</b>	
Charges à caractère général	128 988,52 €
Charges de personnel	276 675 €
Autres charges de gestion courante	4 600 €
Dotations aux amortissements	28 815,25 €
Total	439 078,77 €

## **INVESTISSEMENT**

<b>RECETTES INV BP 2023</b>	
Solde	161 221,94 €
Opérations patrimoniale	1 953,08 €
Opérations d'ordre	28 815,25 €
Total	191 990,27 €

<b>DEPENSES INV BP 2023</b>	
Opérations d'ordre	24 989,52 €
Immobilisations	167 000,75 €
Total	191 990,27 €

Achat de petit matériel pour aménagement véhicules  
 Eventuellement achat d'un nouveau véhicule (*sous réserves*)

● **6- Etablissement du montant du coût de séance 2023-2024 concernant la convention avec le SICOM de Maringues**

- Proposition = à 310 € + frais déplacement

● **7- Etablissement du montant du coût de séance concernant la convention avec la communauté de communes Entre Dore et Allier 2023-2024**

- Proposition = à 310 € + frais déplacement

## VIE DU SYNDICAT :

### ● 9- **Coordination Maternelle au Cinéma 2023-2024**

Ciné Parc fait partie des quelques structures en France qui ont toujours été pionnières sur les actions cinéma jeune public scolaires.

Pour cette raison une action pilote avait été menée dès 1991 à destination des élèves. Cette initiative baptisée « *Cinémôme* » a été transformée et développée en 1994 lorsque Ciné Parc a pris en charge la coordination Ecole et Cinéma à l'échelle du département du Puy de Dôme. Ciné Parc a ensuite aidé de manière active à la création du dispositif Ecole et Cinéma dans le Cantal, dans l'Allier et également à son développement en Haute-Loire.

En 2000, compte tenu du constat de grande attente des enseignants de maternelle, Ciné Parc a créé l'action « *Cinématernelle* » à l'échelle du territoire de Ciné Parc, tout en associant les salles fixes du territoire Parc (Thiers, Ambert, Courpière) sans contrepartie de leur part. Quelques années plus tard, en 2016, Ciné Parc a aidé le Cinéma Le Rio (Clermont-Ferrand) à monter sa propre opération à destination des maternelles « *Mon p'tit Rio* ».

Depuis la création de « *Cinématernelle* », Ciné Parc conçoit avec l'aide d'enseignantes bénévoles un dossier pédagogique à destination des enseignants et une fiche ludique pour les élèves. Par ailleurs, des animations pédagogiques sont proposées depuis 15 ans aux enseignants et sont co-animées par Ciné Parc et le bureau Art et Culture de la DSDEN 63.

Alors que le dispositif **MATERNELLE AU CINEMA** était en expérimentation depuis 8 années sur plusieurs départements, les instances de l'Etat ont donné le feu vert au démarrage, sur l'ensemble du territoire national, à ce nouveau dispositif d'éducation à l'image dès la rentrée scolaire prochaine.

Fort de notre travail historique, nous avons donc déposé notre candidature auprès des instances de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, avec comme objectif que Ciné Parc devienne coordinateur départemental **MATERNELLE AU CINEMA** dès le démarrage de la prochaine année scolaire 2023-2024.

Le nom historique de « *Cinématernelle* » disparaîtra donc au profit du nom du dispositif national, et l'action à cette échelle nous permettra, dans les années à venir, de faire bénéficier de cette action d'éducation à l'image au plus grand nombre d'écoles et de salles de cinéma sur le département du Puy-de-Dôme.

Un catalogue de films (avec des pourcentages de location aménagés pour les dispositifs d'éducation à l'image) ainsi que des ressources pédagogiques nationales seront mises à disposition par « L'archipel des Lucioles », le coordinateur national.

Comme pour Ecole et Cinéma, une petite enveloppe financière sera prévue pour les coordinateurs via la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette opportunité peut nous permettre de nous lancer sur la demande de création d'un poste de médiateur cinéma (financé à 70% pendant un an) qui pourrait soulager le travail de la médiatrice jeune public qui sera alors chargée d'une double coordination départementale à l'avenir.

Au-delà de l'éclairage que nous souhaitons apporter à cette événement, il va de soi que nous souhaitons que vous puissiez vous exprimer sur cette démarche.

### **ECHANGES AVEC L'ASSEMBLEE**

- Gwenaëlle Dodement insiste sur le travail primordial de Candice Roussel dans le cadre de Cinématernelle qui est un vrai + pour les enseignants.

-Sylvie Ducatteau précise que tout ce que Ciné Parc développe au niveau des enfants fonctionne bien et qu'il ne faut pas oublier que c'est le public de demain. Mais elle précise aussi que si tous ces efforts nous-mêmes, ça ne se fait pas tout seul. Elle remarque que les perspectives d'avenir sont en tout cas plus réjouissantes qu'à une certaine période. Le travail de Candice porte ses fruits. La mise en place d'un poste de médiateur pourrait donc être une très bonne chose pour la structure.

#### **● 10- Renouvellement de la commission de programmation 2023**

##### **○ Collège élus : 4 délégués à élire :**

##### **▪ Actuellement :**

- Président membre de droit
- Valérie Le Postec (St Jean des Ollières)
- Elisabeth Pascal (Sauxillanges) – *sortante ?*
- Françoise Angely (St dier d'Auvergne)
- Monique Briquet (Isserteaux)

- Collège spectateurs : Frédérique Caparros (Tours-sur-Meymont), Marcial Hériteau (Cunlhat), Jacqueline Jouve (Cunlhat), Danièle Malossi (Vertolaye), Elisabeth Salse (La Chaise Dieu), Annie Terrolle (Olliergues) ; Anne Bernard (Cunlhat) ; Antoine Roy (Cunlhat) ; Lionel Richter (Cunlhat) ; Emmy Dallard (Cunlhat) ; Marie Guillemat (médiathèque lezoux) ; Valérie Monteil (Félines) ; Catherine Propper (Billom) ainsi que Armelle Rodolfo ; Jonathan Verrier
- + avis consultatifs Christophe Jeanpetit, Candice Roussel

#### ● 11- Retrait Commune Viscomtat

Par délibération en date du 12 juillet 2022, le conseil municipal de Viscomtat avait sollicité son retrait du Syndicat Intercommunal Ciné Parc.

Les raisons étaient les suivantes : un trop faible nombre d'élèves pour pérenniser l'action. Les enseignantes ne s'étaient d'ailleurs pas repositionnées sur les dispositifs et de ce fait **Ciné Parc n'assure, depuis fin 2022, plus aucun service dans cette commune.** Le retrait de la commune de Viscomtat engendre une perte de 900 € de cotisation, ce qui n'a pas lieu de menacer l'équilibre financier de Ciné Parc.

Il était souhaité que le Conseil Syndical puisse permettre d'accepter la demande de sortie de la commune de Viscomtat, ce qui a été effectif lors du précédent Conseil Syndical.

Mais le retrait est subordonné à l'accord des conseils municipaux exprimé dans les conditions de majorité requises pour la création de l'établissement soit nécessité d'avoir 2/3 de réponses positives représentant la moitié de population totale du syndicat.

Le conseil municipal de chaque commune membre a disposé ensuite d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant au maire pour se prononcer sur le retrait envisagé. Nous rappelons que le défaut de délibération dans ce délai, correspond à une décision défavorable.

Or n'ayant pas reçu le nombre nécessaire de délibérations dans le temps imparti, nous souhaitons remettre cette délibération à l'ordre du jour histoire de clore définitivement cette affaire.

## **RESSOURCES HUMAINES :**

- **12- Adhésion au COS Parc 2023**
- Comité des œuvres sociales pour le personnel : chèques déjeuners, aide morale et matérielle, accès à des activités diverses : culture, loisirs, sports et voyages.
- Adhésion demandée :
  - **200 € par agents.**

## **→ COUP DE PROJECTEUR SUR**

## **LA PROGRAMMATION : SA CONSTRUCTION, SON ORGANISATION**

- En soirée
  - Groupe constitué d'une 20aine de membres répartis sur le territoire (cf carte). Un collègue élu et un collègue spectateurs.
  - Sélection par mail toutes les 3 semaines : liste d'une 50aine de films = 4 choisis
  - Films dispatchés suivant la disposition géographique et la typologie du public
  - Importance de la notion de choix non pas pour une commune mais pour un secteur
  - Envie de retravailler sur la composition du groupe qui s'est étoffé cette année et de faire décoller la participation des spectateurs via le site internet
- Les soirées spéciales
  - Ciné discussion : Saison. Comité de sélection en juin. 5 films choisis
  - Séances spéciales : Au coup par coup. Suivant les sollicitations des associations locales, de Plein Champ (tournée réalisateurs, ateliers spécifiques...), de réalisateurs ou réalisatrices directement
  - Ces actions sont forcément liées aux créneaux soirée qui nous restent de disponibles
- Les séances jeune public
  - Ciné goûter – Ciné P'tits Loups : Saison. Comité de sélection en juin. 6 films choisis. Accompagnement des

films.

- Autres Jeune public : petites vacances scolaires, dans des communes qui ne bénéficient pas des ciné goûters ou des ciné p'tits loups. Films choisis directement par le Directeur suivant le succès des films sortis.
- Les séances scolaires
  - Cinématernelle : Choix en lien avec les institutrices partenaires. 3 films choisis sur les catalogues distributeurs.
  - Ciné Langues : Choix par les professeurs concernés. 2 films choisis sur des catalogues distributeurs.
  - Ecole et Cinéma : Comité de sélection au niveau départemental avec les partenaires institutionnels (DRAC, Education Nationale) à partir d'une liste tirée du catalogue national. 6 films choisis.
  - Collège au Cinéma : Comité départemental avec des représentants des cinémas, de l'Education Nationale, d'établissements scolaires et des professeurs référents à partir d'une liste tirée du catalogue national.

## **ECHANGES AVEC L'ASSEMBLEE**

Concernant les prestations ?

La programmation est choisie par les organisateurs en fonction soit de la liste qui leur est communiquée (des films de plus d'un an d'exploitation sur différents genres), soit suivant des propositions directes de leur part.

Concernant les courts métrages en avant programme ?

La programmation est choisie par le Directeur en fonction des films qui nous sont proposés chaque année : une liste d'une quinzaine de films d'une durée de 10 mn maxi chacuns. Nous avons donc un choix réduit et subi. Mais cette mise à disposition de la part de Sauve Qui Peut le Court Métrage est gratuite.

## **→ QUESTIONS DIVERSES**

- Premiers éléments de réorganisation du calendrier 2023
- Suivant les plein airs signés, les séances soirées de l'été vont être allégées (chaque salle conservera au moins une séance soirée sur

l'été). En mai le nouveau calendrier sera mis en place et diffusé auprès des communes.

(→ Christophe Jeanpetit pour les premiers éléments)

- Proposition date et lieu prochain Conseil Syndical :

Le prochain Conseil syndical sera prévu mercredi 15 novembre : lieu qui reste à définir... St Jean des Ollières se positionne comme candidat. Puy Guillaume même s'il est conscient de sa position géographique défavorable réaffirme son intérêt de recevoir un jour le Conseil Syndical.

## → REMERCIEMENTS

Fin de la séance à 21h

Le Président,

Le Président de Ciné Parc  
Stéphane BLIN Stéphane BLIN

Le Secrétaire de séance

Gérard TRAMOIS

